

# Plan départemental de prévention et de lutte contre les perturbateurs endocriniens

2019-2021

Le  
Département du  
Tarn s'engage pour  
un territoire sans  
perturbateurs  
endocriniens

## Bilan des actions menées en 2019





La question des perturbateurs endocriniens constitue un enjeu sanitaire et environnemental de premier ordre.

Ces substances chimiques omniprésentes dans le quotidien de tous qui agissent en perturbant le système hormonal des êtres vivants (humains et animaux), engendrent des dysfonctionnements importants sur les hommes, les femmes. Les femmes enceintes sont particulièrement vulnérables aux perturbateurs endocriniens qui altèrent le développement de l'embryon et de l'enfant à naître.

Face à cet enjeu de santé publique, j'ai décidé de m'engager dans la lutte contre les perturbateurs endocriniens en signant, dès le 16 avril 2019, la charte « ville et territoire sans perturbateurs endocriniens » initiée par le Réseau Environnement Santé. J'ai ensuite mobilisé les services du Département pour élaborer un Plan Départemental triennal de Prévention et de Lutte contre les Perturbateurs endocriniens qui a été adopté par l'Assemblée départementale le 27 juin 2019.

Ce plan, le premier de France, qui se déroulera sur la période 2019-2021, est structuré autour de 10 engagements. Il vise notamment à limiter l'exposition des agents de la collectivité aux Perturbateurs Endocriniens, à intégrer la lutte contre les Perturbateurs Endocriniens dans l'ensemble des activités et compétences du Département, à sensibiliser la population tarnaise aux enjeux de santé publique liée aux perturbateurs endocriniens et l'informer sur les bonnes pratiques domestiques ; le plan a également pour objectif de mobiliser les acteurs du territoire.

En signant la charte « villes et territoires sans perturbateurs endocriniens », je me suis aussi engagé à informer, tous les ans, les citoyens sur l'avancée des 10 orientations prises.

Aussi, je vous invite à prendre connaissance des actions mises en place par le Département durant l'année 2019 au regard de ces engagements.

Je vous en souhaite une bonne lecture.

Christophe RAMOND  
*Président du Conseil départemental du Tarn*

# Charte d'engagement

## Villes & Territoires « sans perturbateurs endocriniens »

**OBJET** : Protéger la population et les écosystèmes de l'exposition aux perturbateurs endocriniens

**CONSIDÉRANT** :

Que les perturbateurs endocriniens (EDC, Endocrine Disrupting Chemicals en anglais) sont « des substances chimiques d'origine naturelle ou artificielle étrangères à l'organisme qui peuvent interférer avec le fonctionnement du système endocrinien et induire ainsi des effets délétères sur cet organisme ou sur ses descendants » (OMS 2002),

Que l'Organisation Mondiale de la Santé et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement considère les Perturbateurs Endocriniens comme « une menace mondiale à laquelle il faut apporter une solution »

Que le programme d'action général de l'Union européenne pour l'environnement énumère comme l'un des neuf objectifs prioritaires à atteindre à l'horizon 2020 : protéger les citoyens de l'Union contre les pressions et les risques pour la santé et le bien-être liés à l'environnement

Que la Stratégie Nationale Perturbateurs Endocriniens adoptée en France en avril 2014 a fixé comme objectif de « Réduire l'exposition de la population aux Perturbateurs Endocriniens »

Le Conseil départemental du Tarn s'engage à la mise en place dans l'année en cours d'un plan incluant les dispositions suivantes :

- 1/ Interdire l'usage des produits phytosanitaires et biocides qui contiennent des perturbateurs endocriniens (ainsi que des substances classifiées comme cancérigènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction (CMR)) sur leur territoire en accompagnant les particuliers, les propriétaires de zones et d'établissements privés désirant appliquer ces dispositions
- 2/ Réduire l'exposition aux perturbateurs endocriniens dans l'alimentation en développant la consommation d'aliments biologiques et en interdisant l'usage de matériels pour cuisiner et chauffer comportant des perturbateurs endocriniens
- 3/ Favoriser l'information de la population, des professionnels de santé, des personnels des collectivités territoriales, des professionnels de la petite enfance, des acteurs économiques de l'enjeu des perturbateurs endocriniens
- 4/ Mettre en place des critères d'éco conditionnalité interdisant les perturbateurs endocriniens dans les contrats et les achats publics
- 5/ Informer tous les ans les citoyens sur l'avancement des engagements pris

Par cet acte, la ville ou le territoire consent à mener un plan d'actions sur le long terme visant à éliminer l'exposition aux Perturbateurs Endocriniens.

Albi, le 16 avril 2019



Christophe RAMOND  
Président du Conseil départemental du Tarn



André CIOLELLA  
Président du Réseau Environnement Santé



---

# Les 10 engagements du Département du Tarn

dans la lutte contre les perturbateurs endocriniens

---

- 1 — Développer une politique d'achats sans perturbateurs endocriniens.
- 2 — Stopper l'usage de produits d'entretien contenant des perturbateurs endocriniens dans les collèges et les locaux du Département accueillant du public.
- 3 — Exclure les phytosanitaires des pratiques d'entretien des espaces naturels, des espaces verts et de la voirie départementale.
- 4 — Informer l'ensemble du personnel de la collectivité dans l'objectif de le sensibiliser et de le mobiliser collectivement en faveur de la lutte contre les perturbateurs endocriniens.
- 5 — Partager l'expérience du Département en matière de lutte contre les perturbateurs endocriniens avec les collectivités tarnaises pour tendre vers un Tarn sans perturbateurs endocriniens.
- 6 — Sensibiliser les collégiens aux questions de santé environnementale, en particulier à la problématique des perturbateurs endocriniens.
- 7 — Former et mobiliser les professionnels du Département pour agir auprès des familles et protéger les jeunes enfants.
- 8 — Produire des repas de collégiens sans perturbateurs endocriniens.
- 9 — Protéger les personnels et les résidents des EHPAD des perturbateurs endocriniens.
- 10 — Informer le grand public.

# 1 Développer une politique d'achats sans perturbateurs endocriniens

Le Conseil Départemental du Tarn constitue un acteur économique très important dans le Tarn ; il est amené à effectuer régulièrement des commandes dans différents domaines : travaux de voirie, dans les bâtiments, achat de matériel, de service, etc.

Aussi et dans le cadre de la commande publique, il souhaite inciter les fournisseurs à proposer une gamme de produits et de services sans perturbateurs endocriniens afin de protéger la population et les agents du Département. Pour cela, les services de la collectivité sont incités à intégrer dans les nouveaux marchés des clauses spécifiques.

Il est à noter que l'adaptation des fournisseurs sera progressive car ces derniers ne disposent pas toujours de matériaux de remplacement répondant aux attentes de cet engagement. On note néanmoins une évolution dans ce sens avec des innovations dans certains

secteurs. Si tous les fabricants ne sont pas encore prêts à fournir des matériaux sans perturbateurs endocriniens, les clauses spécifiques dans les marchés publics les y inciteront efficacement.

## ACTIONS RÉALISÉES EN 2019

### # MARCHÉS TRAVAUX

En 2019, le Département a intégré des clauses spécifiques dans deux marchés publics relatifs à la construction et à la rénovation de bâtiments pour le bien-être des futurs utilisateurs. Il s'agit du nouveau collège de Castres en cours de construction et de la rénovation de l'hémicycle de l'hôtel du Département à Albi. Ainsi, il a été demandé aux candidats à l'appel d'offre de fournir des matériaux plus sains afin de limiter l'émanation de particules contenant des perturbateurs

endocriniens dans l'air qui sera inhalé par les occupants de ces bâtiments.

Ainsi, pour la rénovation de l'hémicycle, un revêtement mural en PVC acoustique certifié A+ avec mise en œuvre spécifique et des dalles de sol vinyle certifiées A+ ont été posés.

Pour la construction du nouveau collège de Castres, des panneaux composites LARCORE en Zinc ont été posés pour le bardage extérieur du bâtiment.

### # PROCÉDURE D'ACHAT PUBLIC

En novembre 2019, une responsable de la commande publique a été recrutée ; elle est chargée de coordonner les actions du Département en matière d'achats.

Aussi, elle sera amenée à conseiller les services dans la mise en place de clauses spécifiques en faveur de la réduction des perturbateurs endocriniens.

## 2

# Stopper l'usage de produits d'entretien contenant des perturbateurs endocriniens dans les collèges et les locaux du Département accueillant du public

Le Département du Tarn est propriétaire d'un patrimoine immobilier important : collèges, maisons du Département, foyer départemental, centres routiers, hôtel du Département et autres lieux où sont accueillis des services sociaux, administratifs, techniques, partenaires. Il est ainsi amené à entretenir et à nettoyer ces locaux avec des produits susceptibles de contenir des perturbateurs endocriniens aux effets nocifs pour la santé du public accueilli.

Aussi, dans le cadre de la lutte contre les perturbateurs endocriniens, le Département a décidé d'adapter les techniques de nettoyage de ses locaux.

Il s'agit de définir de nouveaux protocoles d'entretien, de les tester et de les évaluer.

### ACTIONS RÉALISÉES EN 2019

#### # ENTRETIEN DES COLLÈGES

En 2019, le Département du Tarn a accompagné le collège Jean-Jaurès d'Albi afin d'expérimenter pendant 15 jours une nouvelle méthode de nettoyage des sols. En remplacement des produits d'entretien contenant la plupart du temps des perturbateurs endocriniens, les agents des collèges ont nettoyé les sols exclusivement avec de l'eau ozonée. Il a été constaté que l'utilisation de cette méthode était aussi efficace que les méthodes dites classiques, qu'elle apportait un bénéfice réel pour la santé des agents : moins d'exposition aux perturbateurs endocriniens et nette diminution des allergies observées chez les utilisateurs.

Dans de nombreux collèges, le nettoyage des vitres est désormais effectué au vinaigre blanc et un dégraissant des plans de travail en cuisine a été remplacé par un produit éco-labellisé.

Par ailleurs, au cours des 3 réunions portant sur la restauration scolaire, la Direction de l'Éducation a pu échanger avec les gestionnaires d'établissement, les cuisiniers et les agents de cuisine sur la problématique des perturbateurs endocriniens.

Destests d'efficacité de produits alternatifs ont également été effectués dans certains collèges. En fonction des résultats, les nouvelles pratiques d'entretien seront étendues à un échantillon de collèges à partir de la fin de l'année 2020.

### 3 Exclure les phytosanitaires des pratiques d'entretien des **espaces naturels**, des **espaces verts** et de la **voierie départementale**

Comme pour les bâtiments, le Département est amené à entretenir des surfaces d'espaces extérieurs très importantes : talus et fossés des routes départementales, espaces verts des collèges, des bases départementales, des musées départementaux, entretien des voies vertes et des chemins de randonnées d'intérêt départemental.

Soucieux de préserver les éco-systèmes et la santé des êtres vivants, le Département a décidé d'exclure l'utilisation de produits phytosanitaires, particulièrement nocive pour la santé.

#### ACTIONS RÉALISÉES EN 2019

Depuis déjà plusieurs années, le Département du Tarn n'utilise plus aucun phytosanitaire pour l'entretien des 1800 km de sentiers de randonnées et des 89 km de voies vertes dont il a la gestion ; il n'en utilise plus non plus sur les routes départementales.



## 4 Informer l'ensemble du personnel de la collectivité dans l'objectif de le **sensibiliser et de le mobiliser collectivement** en faveur de la lutte contre les perturbateurs endocriniens

Afin de mettre en œuvre le plan de prévention et de lutte contre les perturbateurs endocriniens, il est essentiel que les agents du Département aient pris conscience des enjeux de santé publique en matière de perturbateurs endocriniens ; cela les motivera pour s'impliquer pleinement dans la mise en œuvre des actions prévues dans le plan.

Aussi, l'information de tous les agents de la collectivité est essentielle ; elle se traduira par diverses actions de sensibilisation et d'échanges entre pairs ; elle permettra surtout de prodiguer les bonnes pratiques au sein de la collectivité.

### ACTIONS RÉALISÉES EN 2019

#### # RÉUNION DES CADRES DU DÉPARTEMENT

Le 25 juin 2019, l'ensemble des cadres du Département a assisté à la conférence de la responsable régionale du Réseau Environnement Santé sur les enjeux de santé environnementale liés à la problématique des perturbateurs endocriniens. La conférence a donné lieu à de nombreux et fructueux échanges avec les participants.

#### # INFORMATION AUX NOUVEAUX AGENTS ARRIVANT AU DÉPARTEMENT

Le 28 novembre 2019, dans le cadre des journées d'information proposées par la DRH aux agents nouvellement arrivés dans notre collectivité, une cinquantaine d'agents de la collectivité d'horizon très divers ont pu dialoguer avec le service

« Randonnées et Transition écologique » en charge du plan départemental de prévention et de lutte contre les perturbateurs endocriniens. Ces agents ont été sensibilisés aux enjeux de santé publique par le visionnage de vidéos pédagogiques, suivi d'échanges sur la présentation du plan de lutte contre les perturbateurs endocriniens.

#### # ARTICLE DANS TAM-TARN

En décembre 2019, un article expliquant les enjeux du Plan Départemental de Prévention et de Lutte contre les perturbateurs endocriniens a été publié dans le journal de communication interne « TAM-TARN ». Ainsi, l'ensemble du personnel de la collectivité soit environ 2000 agents a été sensibilisé à cette problématique.



# 5

## Partager l'expérience du Département en matière de lutte contre les perturbateurs endocriniens **avec les collectivités**

Afin de tendre vers un territoire tarnais sans perturbateurs endocriniens, le Département souhaite à terme créer un réseau de collectivités tarnaises impliquées dans cette lutte. Il s'agit de coordonner territorialement les actions sur l'ensemble du département dans un souci de cohésion et d'efficacité. Il souhaite également mettre à profit son expérience dans ce domaine pour que les collectivités tarnaises désireuses de s'engager puissent agir plus vite et de façon pertinente.

### ACTIONS RÉALISÉES EN 2019

#### # SENSIBILISATION DES TERRITOIRES TARNAIS

Dans un premier temps, le Département du Tarn souhaite mobiliser les territoires en s'appuyant notamment sur ses partenaires qui œuvrent déjà dans ce sens.

Ainsi, il a soutenu le CPIE des Pays Tarnais (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) qui a développé un programme de sensibilisation des

communes et du grand public à l'utilisation de méthodes de jardinage au naturel en remplacement de l'utilisation des phytosanitaires.

Ainsi, 4 collectivités se sont mobilisées en organisant avec l'aide du CPIE des Pays Tarnais des manifestations pour le grand public sur l'utilisation de pratiques alternatives aux phytosanitaires :

- RANEL - 14 mars 2019 : rencontres et visites sur les thématiques de la permaculture et du jardinage sans phyto.
- MAZAMET - 27 et 28 avril 2019 : dans le cadre des florales, tenue d'un stand sur les alternatives aux pesticides.
- CASTRES - 11 et 12 mai 2019 : dans le cadre des Journées aux Fleurs, tenue d'un stand sur les alternatives aux pesticides.
- ARFONS - 1<sup>er</sup> août 2019 : conférence sur le thème : Élus / Citoyens : jardinage au naturel.



# 6

## Sensibiliser les collégiens aux questions de santé environnementale, en particulier à la problématique des perturbateurs endocriniens

Les adolescents, en plein développement, sont particulièrement vulnérables à l'exposition aux perturbateurs endocriniens. Aussi, il est fondamental de les sensibiliser car leur santé ainsi que celle de leur descendance en dépend. Par ailleurs, informé, motivé, réactif et impliqué, ce public sera rapidement en capacité d'appliquer et de transmettre les bonnes pratiques à son entourage.

Pour cela, le Département s'appuiera sur sa compétence majeure de gestion des collèges et sur sa compétence partagée d'éducation populaire au travers du programme « Eco-collèges 81 » qu'il a développé depuis une dizaine d'années en partenariat avec l'Education Nationale et le CPIE des Pays Tarnais.

### ACTIONS RÉALISÉES EN 2019

En 2019, le Département du Tarn a soutenu le CPIE des Pays Tarnais pour concevoir un module pédagogique de sensibilisation des

collégiens à la question des perturbateurs endocriniens. Il l'a par ailleurs soutenu pour réaliser des interventions auprès des jeunes sur le thème de la santé environnementale et en particulier sur la question des perturbateurs endocriniens.

En octobre et en décembre 2019, 6 collèges tarnais ont bénéficié de ces interventions :

- MAZAMET- Collège Jean-Louis-Etienne
- LABRUGUIÈRE - Collège de la Montagne Noire
- GRAULHET - Collège Louis-Pasteur
- ALBI - Collège Jean-Jaurès
- ALBI - Collège Aristide-Bruant
- ALBI - Collège Bellevue

Par ailleurs, en mai 2019, dans le cadre du festival Cinéfeuille organisé par le Département du Tarn à Labruguière, le collège de la Montagne Noire a accueilli un forum pour les jeunes sur le thème de la santé environnementale relayant largement la question des perturbateurs endocriniens. 377 collégiens (16 classes)

ont ainsi été sensibilisés en participant à 4 ateliers spécifiques sur la question des perturbateurs endocriniens.



# Former et mobiliser les professionnels du Département pour agir auprès des familles et protéger les jeunes enfants

## # PROFESSIONNELS DE L'ENFANCE

La protection de l'enfance et des familles est au cœur des préoccupations du Département ; elle constitue une compétence fondamentale de la collectivité.

La prise en compte des questions de santé environnementale fait partie du quotidien des personnels de santé intervenant auprès des familles dans le cadre des missions de protection maternelle infantile du Département. Depuis très longtemps, les sages-femmes, infirmières puéricultrices, éducatrices de jeunes enfants et médecins interviennent auprès des femmes enceintes pour les accompagner dans leur grossesse, les sensibiliser à la qualité de l'air des logements, aux effets du tabagisme, du saturnisme...

Depuis quelques années, les professionnels commencent à voir significativement les effets des perturbateurs endocriniens dans le Tarn : observations plus fréquentes de malformations génitales chez les petits garçons, baisse de la fertilité...

Au regard des missions de prévention de la collectivité, il est donc essentiel d'améliorer les connaissances des professionnels de santé du service sur le sujet pour qu'ils puissent à leur tour relayer l'information auprès des parents lors des consultations individuelles ou à l'occasion d'actions collectives innovantes qui pourront être mises en place.

### ACTIONS RÉALISÉES EN 2019

→ Le 24 mai 2019, 34 agents en charge de l'enfance ont participé à la formation « comment protéger la santé de nos enfants nés et à naître » organisée à Labruguière lors du festival Cinéfeuille. Aux côtés d'autres professionnels de la petite enfance du Tarn (responsables salariés ou bénévoles de structures liées à l'enfance), ils ont pu échanger sur les enjeux de santé et sur leurs pratiques professionnelles dans ce domaine, en visionnant des films pédagogiques sur le sujet, en participant à des ateliers pratiques de prévention (fabrication de produits d'entretien naturels, jeux sur l'alimentation durable), en assistant à des conférences (témoignages

de professionnels et de chercheurs dans le domaine de la santé : Virginie Jacquet du réseau Ecolo- crèches, Jean-Baptiste FINI - chercheur au CNRS spécialisé sur les perturbateurs endocriniens). Ainsi, tous ces professionnels engagés dans le suivi de la petite enfance ou de l'enfance, salariés privés ou agents du Département, ont bénéficié d'une action commune facilitant échanges et connaissances dans le domaine des perturbateurs endocriniens.

Par ailleurs, plusieurs sages-femmes se sont également inscrites à des formations spécifiques sur la santé environnementale de l'ARS.

→ Le service de la Protection Maternelle Infantile a également investi dans l'achat de jouets éco-labellisés réduisant ainsi l'exposition des petits aux perturbateurs endocriniens. Il a mis en place une réflexion collective sur des pratiques de nettoyage des jeux et des lieux de consultation médicale moins nocives pour l'environnement et la santé.

→ Lors de la semaine mondiale de l'allaitement maternel (du 13 au 19 octobre 2019), le Département du Tarn a organisé

avec le réseau d'allaitement du Tarn (médecins, pédiatres, sages-femmes et puéricultrices) des soirées d'information à Albi, Castres et Lavaur visant à promouvoir l'allaitement conformément aux recommandations de l'OMS, de l'Unicef et de la Haute Autorité de Santé. À cette occasion, la problématique de l'alimentation des petits enfants avec les risques de contamination par des perturbateurs endocriniens a été abordée.

→ Lors de la journée départementale des Assistantes Maternelles du 23 novembre 2019, un sondage sur l'évaluation des connaissances des assistantes maternelles sur les perturbateurs endocriniens a été diffusé. Les résultats du sondage permettront d'orienter les actions à mettre en œuvre avec les partenaires du Département en direction de ce public.

→ Le 20 novembre 2019, le Département et le Réseau Environnement Santé ont organisé à l'école des mines d'ALBI, un colloque scientifique destinés aux professionnels de santé sur le thème : « santé environnementale, perturbateurs endocriniens, quelles conséquences pour nos enfants ».

S'appuyant sur des données scientifiques récentes, les intervenants ont démontré les effets nocifs des perturbateurs endocriniens sur la santé humaine. Ainsi, André Cicoella, chimiste toxicologue et président du réseau environnement santé a présenté les dernières données scientifiques sur le sujet mettant ainsi en évidence l'urgence d'agir dans ce

domaine. Le Professeur Patrick FENICHEL, chef du service d'endocrinologie et de médecine de la reproduction du centre hospitalo-universitaire de Nice a, quant à lui, présenté un exposé sur les conséquences développementales pour l'enfant d'une exposition maternelle aux perturbateurs endocriniens. À la suite de ces interventions scientifiques, la responsable du réseau écolo-crèche a présenté une démarche de transition vers des crèches sans perturbateurs endocriniens ; le directeur de la formation éco-infirmier a témoigné sur la nécessité d'intégrer désormais une autre approche de la santé dans les cursus de formation des professionnels de la santé, en proposant notamment une approche spécifique de la santé environnementale. Une expérience de sensibilisation des publics précaires à la thématique des perturbateurs endocriniens basée sur le conte, a été présentée. Une table ronde sur le thème « la santé des enfants, agir pour demain », animée par des élus et des représentants régionaux de la santé a clôturé la journée.

200 professionnels du Tarn et de la Région ont participé à cet évènement.

### # AUTRES PROFESSIONNELS SOCIAUX

Dans le cadre de l'exercice de la compétence de protection des publics précaires, les personnels de la collectivité (conseillers en économie familiale, assistantes sociales) peuvent contribuer à diffuser des bonnes pratiques domestiques en matière de santé environnementale

auprès des jeunes et des familles.

Les conseillères en économie sociale et familiale préalablement formées, peuvent par exemple impulser des pratiques éco-responsables auprès d'une population repérée par les équipes de terrain. Ainsi, une réflexion partagée sur les modes de vie permet d'amorcer des changements de comportement dans la gestion du budget familial avec notamment des pratiques de consommation plus respectueuses de la santé.

### ACTIONS RÉALISÉES EN 2019

En 2019, dans le cadre des interventions sociales d'intérêt collectif mises en place par des professionnels dans les maisons du Département, des ateliers de fabrication de produits d'entretien exempts de perturbateurs endocriniens ont été proposés aux publics précaires dans les maisons du Département de Mazamet, de Castres 2 et de Albi 1.

## 8

# Produire des repas de collégiens sans perturbateurs endocriniens

Le Département du Tarn produit tous les ans environ 1 600 000 repas dans les collèges.

Depuis de nombreuses années, il s'efforce d'améliorer la qualité des repas servis aux collégiens ; le Département a adhéré au groupement de commandes d'un lycée afin d'accroître la part de produits bio dans les repas. Le Département avait également renforcé le soutien financier incitatif pour l'achat de denrées locales via le dispositif « aide aux menus tarnais » auprès des collèges. Le dispositif « Kit Menu » permet par ailleurs d'obtenir le concours du Département pour l'élaboration du menu au collège et la recherche de producteurs bio et locaux. En outre, le Département, dans le cadre de son aide à l'acquisition du matériel de cuisine, a prévu d'aider les collèges à moderniser leurs équipements afin de se consacrer au travail des produits frais. Globalement, le plan Alimentarn, qui permet le développement de produits de qualité et de proximité, répond à un enjeu de santé publique et permet de diminuer les perturbateurs endocriniens. Cette démarche est aussi partie intégrante de la politique agricole du Département qui valorise les circuits alimentaires de qualité et de proximité via un soutien financier et technique ciblé.

A terme, la création d'un réseau spécifique « restauration collective » commun aux collèges et aux EHPAD devrait faciliter la mutualisation des expériences.

Dans le cadre de la lutte contre les perturbateurs endocriniens, il convient désormais d'aller plus loin, en menant une réflexion approfondie sur le conditionnement des aliments achetés (pour éviter la migration de perturbateurs endocriniens contenus dans les emballages vers les aliments), sur les modalités de cuisson (utilisation d'ustensiles de cuisine plus ou moins toxiques), sur le choix des matériaux constituant la vaisselle contenant les plats servis.

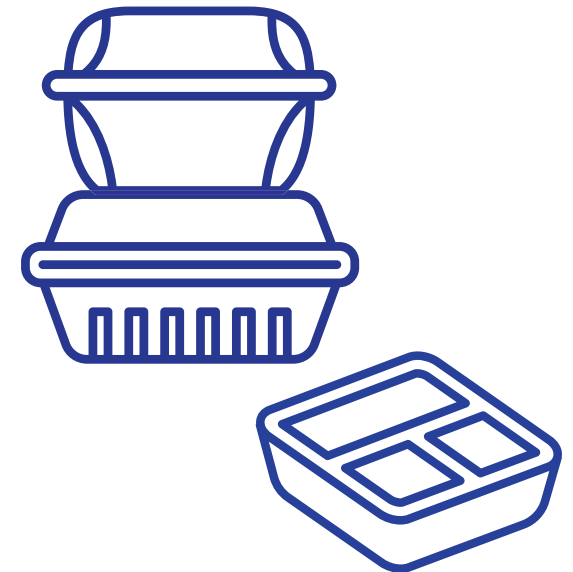
Par ailleurs, le Département a décidé de lancer un plan zéro plastique pour supprimer notamment le plastique à usage unique dans la restauration scolaire.

## ACTIONS RÉALISÉES EN 2019

En 2019, la Direction de l'Éducation a organisé une réunion à l'attention des gestionnaires et cuisiniers des collèges durant laquelle a été évoquée la démarche

du Département en matière de prévention et de lutte contre les perturbateurs endocriniens.

Le Département a poursuivi le renouvellement progressif des appareils de cuisine par des accessoires répondant aux normes anti-perturbateurs endocriniens. Il a poursuivi la promotion des productions locales bio.



9

## Protéger les personnels et les résidents des EHPAD des perturbateurs endocriniens

Afin de protéger les personnels et les résidents des EHPAD, le Département a prévu d'engager une réflexion sur les modalités d'entretien des locaux et sur la restauration dans les EHPAD. Il s'appuiera notamment sur le réseau Tarn Eco Ehpads pour initier une démarche « vers un EHPAD sans perturbateurs endocriniens ». La réflexion sur ces deux sujets pourra être mutualisée avec celle des collègues et bases départementales confrontés à la même problématique.

### ACTIONS RÉALISÉES EN 2019

En 2019, les EHPAD ont été informés de la démarche du Département en matière de prévention et de lutte contre les perturbateurs endocriniens ; les premières actions devraient voir le jour en 2020.

### AXE 3

ENGAGEMENT POUR SENSIBILISER LA POPULATION AUX ENJEUX DE SANTÉ PUBLIQUE LIÉS AUX PERTURBATEURS ENDOCRINIENS

10

## Informers le grand public

Au regard de l'enjeu de santé publique que constitue la question des perturbateurs endocriniens, le Département a décidé d'informer au plus vite le plus grand nombre de Tarnais et ce, de façon récurrente.

### ACTIONS RÉALISÉES EN 2019

#### # FESTIVAL CINÉFEUILLE

En qualité de maître d'ouvrage, le Département a souhaité, pour la 19<sup>ème</sup> édition du festival Cinéfeuille programmée à LABRUGUIÈRE du 22 au 26 mai 2019, orienter l'édition sur le thème de la santé environnementale permettant ainsi de mettre en lumière la question des perturbateurs endocriniens.

Ainsi, 120 personnes, lors de la soirée inaugurale, ont assisté à des projections de documentaires sur ce thème suivies d'une conférence de la responsable régionale du réseau Environnement Santé et d'un échange avec la salle.

#### # CONFÉRENCE GRAND PUBLIC « COMMENT RÉDUIRE L'EXPOSITION AUX PERTURBATEURS ENDOCRINIENS DE SA FAMILLE EN RÉDUISANT SES PRATIQUES DOMESTIQUES »

Avec le soutien du Département, le Réseau Environnement Santé (RES) a organisé le 20 novembre 2019 à l'école des Mines Albi Carmaux, à la suite du colloque scientifique pour les professionnels de santé spécialisés dans la petite enfance, une soirée débat à l'attention du grand public.

Au cours de cette soirée, un film documentaire de Sophie Roland « Perturbateurs endocriniens, nos vies empoisonnées » a été diffusé, suivi d'un débat avec André CICOLELLA, chimiste toxicologue, président du RES, et la déléguée régionale du RES.

150 personnes ont assisté à cette soirée. L'information avait été relayée dans le journal de la collectivité : n° 24 ATOUT - TARN - Novembre-Décembre 2019. →

## # STANDS SUR LES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS LORS D'ÉVÈNEMENTS

### → Foire de la récup' et du réemploi

Depuis 7 ans, le Département du Tarn organise tous les ans la foire de la récup' et du réemploi afin de promouvoir la prévention des déchets.

Pour la 7<sup>ème</sup> édition initialement programmée en novembre 2019 et reportée en janvier 2020 à Graulhet (en partenariat avec la ville de Graulhet et la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet), le Département a sélectionné

### **Perturbateurs endocriniens : quelles conséquences pour nos enfants ?**

Le Département, avec le Réseau Environnement Santé (RES) et la Fondation de France, **propose le 20 novembre à l'École des Mines à Albi**, un colloque scientifique sur la « santé environnementale, perturbateurs endocriniens, quelles conséquences pour nos enfants ? »

**Le public est convié à 20h30** pour la diffusion du reportage : « Perturbateurs endocriniens, nos vies empoisonnées ». André Cicoella, Président du RES sera présent pour animer le débat avec Nathalie Ferrand, déléguée régionale Occitanie pour le RES.  
**Soirée gratuite ouverte au public.**

plusieurs intervenants pour organiser des ateliers en lien avec le thème des perturbateurs endocriniens : fabrication de produits cosmétiques naturels, fabrication de produits d'entretien naturels, fabrication de décoctions fongicides, insecticides sans perturbateurs endocriniens, mise en scène de produits courants de la maison contenant des perturbateurs endocriniens et proposition de solutions alternatives, distribution de fiches conseil aux 2000 visiteurs de la foire.

### → Autres

Avec le soutien financier du Département, le CPIE des Pays Tarnais a animé des stands sur l'habitat éco-responsable évoquant la question des perturbateurs endocriniens lors de différents événements programmés dans le Tarn : journée « Handicap et Sports Nature », fête de la confluence à SÉRÉNAC.



Toutes les actions présentées ci-dessus ont été réalisées au cours du deuxième semestre 2019, dans le cadre de la mise en œuvre du plan départemental de prévention et de lutte contre les perturbateurs endocriniens adopté par l'assemblée départementale le 27 juin 2019.



Le Tarn est le premier Département de France à avoir signé la charte  
« Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens ».